



## **RAPPORT MORAL 2013**

En 2013, la Maison des Droits de l'Enfant a eu 14 ans, et en 14, elle fêtera ses 15 ans !  
Les droits de l'enfant auraient-ils le même besoin d'être défendus qu'en 1999 lors de la création de la Maison ?

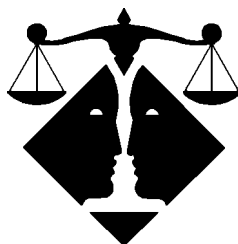
Quel travail d'équilibriste pour surmonter les vicissitudes matérielles afin d'assurer la pérennité de ses activités tout au long de ces années !

Mais revenons à cette année 2013.

Marcheurs invétérés aux mains abîmées à force de déposer tracts et documents dans les fentes des boîtes aux lettres. Langues asséchées à force d'expliquer des opérations mathématiques et règles de grammaire aux enfants de l'aide aux devoirs. Oreilles affaiblies à force d'écouter de situations familiales douloureuses et compliquées.

Quelle énergie transmise par tous ces "invisibles" enthousiastes et discrets.

L'empathie, la générosité de ces bénévoles, dont la disponibilité est souvent mise à rude épreuve, permet à l'association de servir ce qu'il est convenu d'appeler "l'intérêt supérieur de l'enfant". Qu'ils en soient très sincèrement remerciés.



Cette année 2013 aura permis à la Maison de recentrer ses activités sur l'un des points fondamentaux qui a prévalu à sa création en 1999 : les droits de l'enfant.

A partir du constat d'actes violents, commis par des jeunes dans la banalité quotidienne, pourquoi et comment intervenir ?

Le projet "Violence et responsabilité des mineurs" permet d'aborder différentes notions. Celle, bien sûr, de la violence et celles des conséquences des actes commis et des responsabilités de leurs auteurs. De sensibiliser à la justice, notamment celle des mineurs et ainsi orienter certains comportements vers une attitude citoyenne.

Le théâtre permet, sous différentes formes, d'intégrer ces notions d'une manière attractive et pédagogique.

La réalisation de ce projet a été grandement facilitée par l'attribution à l'unanimité du Prix régional Centre et national Edmond Proust du Fonds MAIF pour l'Education, projet retenu sur 470 présentés ! Cette aide matérielle, cette reconnaissance permettront sans aucun doute le développement du projet sur plusieurs années en direction des jeunes bien évidemment mais aussi de leurs parents. Un grand merci à la Fondation MAIF et aux membres du jury.

L'action associative, parfois rude, est vraiment d'une richesse infinie, tant la diversité des rencontres contribue à élargir les voies de la connaissance.

Puissent ces apports mutuels perdurer encore de nombreuses années.

**"Agir en primitif et prévoir en stratégie"** - René CHAR (poète résistant 1907-1988)



## **ACCUEIL - CONSEIL - ORIENTATION**

L'année 2013 marque l'installation concrète, en fonctionnement, de la Maison des Droits de l'Enfant au 48 boulevard Arago. Après une baisse sensible des consultations en 2012, le département consultations a repris son rythme des années précédentes.

36 dossiers ont été ouverts concernant 51 enfants (nombre très approché du fait de la préservation de l'anonymat et de l'absence de questionnement sur le plan familial).

Les motifs de saisine sont en majorité, environ 60%, liés aux difficultés afférant aux situations de séparation conflictuelle des parents, les autres problèmes sont d'ordre scolaire, concernent le handicap ou les mesures de placement.

La tranche d'âge des enfants concernés en majorité est 11-15 ans.

Les personnes contacts sont en majorité les mères (61%), les pères (13%) et les grands-parents (13%).

L'origine des informations concernant le service social de la Maison des Droits de l'Enfant est assez diversifié mais l'influence d'Internet est de plus en plus important.

## **DOCUMENTATION**

La révolution numérique et le développement des techniques de communication modernes ont considérablement modifié les habitudes et par suite, rendu difficile les comparaisons statistiques.

Nous avons déjà noté, depuis plusieurs années, une lente mais régulière érosion des activités classiques de notre Centre de documentation. Si, cette année, on peut constater une certaine stabilité dans ce domaine, la fréquentation de notre site Internet a pratiquement doublé en 2013 portant à 7287 le nombre de connections enregistrées.

Néanmoins, les "richesses" de notre Centre, affiches, expositions, outils pédagogiques notamment, nous semblent encore sous-utilisées.

## **COMMUNICATION - INFORMATION**

Pour être efficaces, il faut d'abord être visibles. C'est une évidence. La Communication est donc plus que jamais incontournable si l'on veut que le public que nous souhaitons intéresser puisse connaître l'existence de notre association et les services qu'il est susceptible d'y trouver.

Le site Internet en est l'un des éléments de plus en plus sollicité.

Parallèlement, et dans la mesure où la disponibilité de nos bénévoles le permet, nous essayons d'aller à la rencontre du public à l'occasion d'événements divers. Citons, en 2013,

- **conférence**, à l'occasion de notre Assemblée générale du 18 mars, donnée par Maître Emmanuelle RODDE et portant sur les "impacts juridiques éventuels de la loi ouvrant le mariage aux couples de même sexe sur l'application des droits de l'enfant en France".

- **manifestations diverses** :

- 13 février - Fête des Boîtes à la Maison de quartier Est
- 4/5 mai - Salon du Livre de Jeunesse de la FOL 36 aux Cordeliers
- 2 juin - Fête du développement durable au Poinçonnet



- 5 juin - Journée santé à la Maison de quartier Vaugirard
- 22 juin - Festival Multirythmes à la plaine des Chevaliers
- 14/15 septembre - Forum des associations à Issoudun
- 20 novembre - Journée des Droits de l'Enfant à Châteauroux
- **concert** de jazz manouche, le 28 mai, organisé par le Kiwanis Club à Déols au profit de la Maison des Droits de l'Enfant.
- **rencontres avec les parents**, le 29 janvier au Centre social de Beaulieu et le 5 juin à la Maison de quartier Vaugirard, à propos de la bonne utilisation des technologies modernes.

## CAMPAGNE DE SENSIBILISATION A LA NON-VIOLENCE

Prévue dans son édition originale pour une durée de 15 jours, elle s'étale aujourd'hui (5<sup>ème</sup> édition) sur une période comprise entre Novembre et Avril, riche de manifestations très diverses proposées par une trentaine de partenaires convaincus de la nécessité de lutter, là où ils se trouvent, contre cette "violence ordinaire" qui pourrait insidieusement les relations humaines de tous les jours.

Saluons comme il se doit l'implication en qualité de Marraine de Viviane DORSILE, championne d'Europe du 4x100m en 1994 à Helsinki, et l'arrivée, dans le collectif, du basket-ball, de l'athlétisme et de la Scène nationale Equinoxe.

Le fil rouge choisi cette année, sur une proposition de l'UNESCO et à l'occasion de la prochaine célébration du début de la "Grande guerre" a été "les Marionnettes de la Paix" à la fabrication desquelles ont participé plusieurs structures réunissant des jeunes.

## INTERVENTIONS PEDAGOGIQUES

Toutes les actions qui s'adressent prioritairement et directement aux plus jeunes (enfants et adolescents) revêtent pour nous un intérêt majeur.

Elles se sont présentées sous diverses formes.

- **interventions** au Lycée George Sand de La Châtre

Dans la continuité d'un partenariat inauguré en 2012, nous avons assuré, les 14, 19, 26 mars et 4 avril, huit interventions faisant suite à la projection du film "Despues de Lucia" et dont ont bénéficié les élèves des 8 classes de seconde de l'établissement. Le thème principal a été le harcèlement en milieu scolaire.

- **promotion des Jeux coopératifs**

Il s'agit là d'une activité pérenne qui rencontre toujours autant de succès auprès des associations et des particuliers. De nombreux prêts ont été consentis au cours de l'année et des animations spécifiques proposées en diverses occasions :

- Salon du livre de Jeunesse
- Fête du Développement durable au Poinçonnet
- Forum des associations à Issoudun
- Journée des Droits de l'Enfant

Mais aussi :

- Semaine du développement durable au PRIJ (Point rencontre Information Jeunesse) de Déols (3 avril)
- Fête de l'école maternelle Lamartine (14 juin)
- Fête de la musique au Centre social Touvent-Grands Champs (21 juin)
- Festival Zic'O'Clou à Déols (29 juin)



### **- Violence et Responsabilité des mineurs**

Ce programme ambitieux, plus particulièrement destiné aux élèves de "quatrième" de collèges, a pour objectif de faire prendre conscience aux enfants que :

- la violence sous tous ses formes, physique ou psychologique, peut avoir des conséquences désastreuses pour celui ou celle qui en est l'objet, mais aussi pour celui qui en est l'auteur.

- la violence n'est pas inéluctable. Il y a toujours moyen de ne pas y avoir recours.

- le simple fait d'être mineur n'exclut pas la responsabilité de ses actes dont il est toujours possible d'avoir à rendre compte devant la justice.

Le projet, soutenu par l'Education Nationale, l'association des jeunes avocats du Barreau de Châteauroux, le Comité départemental d'Accès au Droit (CDAD), la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et le Dispositif Réussite Educative (DRE) a été honoré par le prix régional du Fonds MAIF pour l'Education et le Prix national Edmond Proust.

Prévu pour une mise en application sur une durée de 3 ans, il est entré dans la phase de réalisation concrète fin Mars 2014 au sein des collèges Beaulieu et Rosa Parks à Châteauroux.

## **SOLIDARITE**

Convaincus depuis toujours que l'on est forcément plus fort à plusieurs que tout seul, la solidarité est un principe que nous mettons en application depuis la création de notre association.

Pratique qui nous a valu l'obtention en 2003 du Prix national de la Solidarité associative par le Ministère de l'Education et la Jeunesse au Plein Air (JPA) et qui se concrétise aujourd'hui par les multiples projets menés en partenariat avec des structures telles que Amnesty international 36, Espéranto Indre, La Ligue des Droits de l'Homme 36, etc.

Autre forme de solidarité qui nous tient à cœur, c'est celle qui consiste à aider les plus démunis. Dans cette optique, nous cherchons depuis longtemps à faire profiter les enfants de Pays francophones moins favorisés de l'important stock de livres dont nous disposons. Nous avons enfin trouvé cette année deux opportunités intéressantes. Un lot de livres et de fournitures scolaires a été remis à 3 étudiantes de l'IUT d'Issoudun, dans le cadre d'un projet tutoré entrant dans leur cursus scolaire. Ce matériel a été dirigé vers le Togo par l'intermédiaire de l'association "Amour sans frontières". Un premier lot de 2134 manuels scolaires et livres de bibliothèque a été remis à l'association "Cœur de France - Cœur d'Afrique" basée à Romorantin pour un prochain envoi groupé. D'autres départs sont prévus avec la même structure ainsi qu'avec l'association "Livres sans frontières" avec laquelle nous sommes toujours en relation.

## **ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE**

Notre éloignement du Centre-ville est certainement la cause principale de la diminution de notre effectif habituel d'enfants à la recherche de soutien scolaire. Par ailleurs, les écoles des plus proches de notre siège (Montaigne, les Marins, Jules Ferry, Victor Hugo) trouvaient déjà le même type de service à Saint-Jean ou Beaulieu.



Ceci explique sans doute la grande diversité des origines et des niveaux de 18 enfants que nous avons reçu au cours de cette année 2013 : 10 établissements ; 8 niveaux du CP à la 3<sup>ème</sup>.

Notons une initiative inhabituelle bien que tout à fait conforme à l'esprit du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) qui soutient ce type d'activité, la prise en charge d'une famille entière (enfants et parents) de demandeurs d'asile en délicatesse avec la langue française.

## **RECHERCHE DE FONDS**

L'absence de recettes découlant directement de nos activités statutaires reste pour nous un problème vital récurrent. Certes, nous avons la chance de disposer d'un petit groupe de membres associés qui nous apportent un soutien plus que précieux. Mais leur appui est aléatoire tant ils sont eux-mêmes soumis à une conjoncture économique difficile.

Les subventions émanant des collectivités publiques continuent de se restreindre et le produit des dons personnels privés et des adhésions reste marginal.

Obligation nous est donc faite de rechercher les ressources complémentaires indispensables en organisant des manifestations à caractère purement lucratif particulièrement exigeantes en temps et en énergie. C'est le cas pour nos 2 lotos annuels et nos 2 ventes sur catalogue traditionnelles qui ont fourni à eux seuls plus du quart de nos recettes en 2013.



**MAISON DES DROITS  
DE L'ENFANT**



## **PROJETS POUR 2014**

D'ores et déjà, cette année 2014 s'annonce particulièrement animée.

Si nous poursuivons, bien entendu, nos activités traditionnelles en espérant les développer et les améliorer, une place importante sera faite à la mise en application concrète de notre programme pédagogique concernant la violence et la responsabilité des mineurs.

Quatre interventions ont déjà, à ce jour (date de la présente Assemblée générale) été réalisées au collège Beaulieu. D'autres sont en cours de programmation dans différents établissements scolaires du département sous la forme de reconstitutions d'audiences du tribunal pour mineurs ou d'illustration de violences quotidiennes par le biais du théâtre-forum. L'éventualité d'une reconstitution au sein même du Tribunal de Grande Instance est toujours à l'étude.

Notre partenariat avec la MELI d'Issoudun dans le cadre de l'opération Resistencia sera renouvelée.

L'année 2014 sera doublement marquée par le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'Enfant et le 15<sup>ème</sup> anniversaire de l'ouverture de la Maison des Droits de l'Enfant. Nous espérons pouvoir célébrer comme il se doit ce double anniversaire.



**MAISON DES DROITS  
DE L'ENFANT**



## REMERCIEMENTS

A un titre ou à un autre, ils ont soutenu notre action en 2013. Nous tenons à leur témoigner notre vive reconnaissance.

### Mentions spéciales

#### **Membres associés :**

Le titre honorifique de membre associé est décerné à toute personne ou toute structure "*participant à la réalisation des objectifs de l'association, et (ou) apportant de façon occasionnelle ou permanente un soutien matériel significatif à son fonctionnement*" (extrait des statuts de la MDE).

Mutualité française Centre  
Entreprise PGA Electronic  
Mutualité Assurance des Instituteurs de France (MAIF)  
Association sportive du Golf-Club du Val de l'Indre  
Rotary Club de Châteauroux  
Kiwanis Club de Châteauroux

#### **Les marraines de la Maison des Droits de l'Enfant**

Nicole AVEZARD  
Dominique DIMEY

Agence Française de Développement (AFD) (par l'intermédiaire de RITIMO)  
Conseil régional du Centre  
Conseil général de l'Indre  
Municipalité de Châteauroux  
Municipalité de Coings  
Municipalité de Déols  
Communauté d'agglomération castelroussine (CAC)  
Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)  
Mme Le MONNIER de GOUVILLE, Directrice de la Direction de la Prévention et du Développement Social (DPDS)  
Mme Marylène BERQUEZ - Référente parentalité Caisse d'allocations familiales de l'Indre  
Monsieur Xavier PUEL, Président du Tribunal de Grande Instance de Châteauroux  
Ordre des avocats du Barreau de Châteauroux  
Maître Emmanuelle RODDE  
M. Anthony HUARD, psychologue  
Mme Maryvonne HOUVIEZ, Présidente d'Espéranto Indre  
M. Jean Noël BUISSON  
M. Nicolas BOIJEAUD - Directeur de la Maison d'Enfants de Déols  
M. GILBERT - Président de l'Association départementale de l'Indre pour l'accueil et la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes (ADIASSEA)  
Mme Michèle-Laurence PORNON - Responsable de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)  
Mme Viviane DORSILE  
Les membres du Conseil d'administration de la Maison des Droits de l'Enfant



Les participants bénévoles à nos activités

Les adhérents

Les donateurs

Les partenaires de la Campagne de sensibilisation à la Non-Violence

La presse écrite, parlée et télévisée

...ainsi que toutes les personnes qui répondent généreusement à nos sollicitations (lotos, spectacles, ventes diverses).